



Selon une [étude](#) Agefiph/IFOP d'octobre 2022, parmi le "niveau d'inquiétude pour les prochains mois d'être atteint par diverses difficultés", **la réforme des retraites annoncée est la première source d'inquiétude pour les personnes en situation de handicap interrogées** (87% au total expriment une inquiétude sur ce sujet). **Une inquiétude bien légitime** : réformer les retraites, la durée de cotisations, l'âge légal de départ à la retraite ou encore le système de calcul des pensions ont des effets désastreux et directs sur les travailleur.euse.s handicapé.e.s.

Que ce soit par les possibilités de départ anticipé, le maintien dans l'emploi ou par le montant des pension, **les travailleur.euse.s handicapé.e.s subiront de plein fouet une réforme injuste.**

- **64 ans : c'est baisser les pensions des travailleur.euse.s handicapé.e.s**

Les travailleur.euse.s handicapé.e.s représentent près d'**1 actif sur 10**, c'est plus de **2,7 millions de travailleur.euse.s ayant une reconnaissance administrative du handicap**. 32% d'entre eux travaillent à temps partiels, et sont plus vulnérables au chômage de longue durée (*919 jours d'ancienneté moyenne d'inscription au chômage contre 706 jours pour l'ensemble du public*), 482 373 travailleur.euse.s handicapé.e.s étaient inscrits à Pole Emploi en juin 2021, dont 63 % en

situation chômage de longue durée. Le taux de chômage est de 7,4% pour l'ensemble de la population active au 2ème trimestre 2022, **ce taux de chômage est de 14% pour les travailleur.euse.s handicapé.e.s.**

Les personnes en situation de handicap passent en moyenne 8,5 années sans emploi après 50 ans, contre 1,8 ans pour l'ensemble de la population. Une situation qui pousse les travailleur.euse.s handicapé.e.s à retarder au maximum le départ à la retraite pour valider le plus de trimestres possibles. Ils liquident leur retraite à 62,4 ans en moyenne, 0,3 ans de plus que l'ensemble de la population.

Ces 8,5 années sans emploi après 50 ans en moyenne pour les travailleur.euse.s handicapé.e.s représentent déjà un sérieux problème pour la retraite à cause des réformes précédentes. Par ces 8,5 années en moyenne, **les travailleur.euse.s handicapé.e.s subissent de plein fouet le système de décote et de fait la baisse des pensions.** Une peine qui s'aggraverait d'autant plus avec un âge légal de départ fixé à 64 ans [...]

[... télécharger l'intégralité de la note](#)

fichiers:



[Télécharger note_th_retraite_64_ans_cgt_2023.pdf](#) (243.36 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Retraites](#)

[Argumentaires 2023](#)

[Le handicap](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank